

INFORMATION A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DU POLE GUADELOUPE

En votre qualité d'usager de l'Université des Antilles, le Pôle Guadeloupe a le plaisir de vous rappeler que les élections du Conseil d'Administration (CA) de l'UA et des commissions des Pôles (Commissions de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et Commissions Recherche (CR)) se dérouleront le :

Mardi 16 avril 2019 de 8h00 à 17h00 à l'ESPE

En tant qu'étudiants vous êtes naturellement concernés par ces élections et un certain nombre de sièges vous sont réservés.

- Nombre de sièges à pourvoir au CA : 2
- Nombre de sièges à pourvoir à la CFVU : 6
- Nombre de sièges à pourvoir à la CR : 2

Les listes électorales ont fait l'objet d'un affichage le Mardi 26 mars 2019.

Vous pouvez donc, d'ores et déjà, vérifier si votre nom y figure, ou constater une omission/correction que vous souhaiteriez soulever.

Vos réclamations éventuelles sont à formuler par voie électronique : <u>elections@univantilles.fr</u>.

Les listes de candidats ainsi que les déclarations individuelles de candidatures (voir pièces-jointes), dûment renseignées et signées, doivent être adressées par lettre recommandées ou déposées contre accusé de réception, **avant le lundi 8 avril 2019 à 16h00**, à l'adresse suivante :

Administration Générale de l'Université des Antilles Division des Affaires juridiques Campus de Fouillole- BP 250- 97 157 Pointe-à-Pitre Cedex

Vous avez la possibilité de déposer également une *profession de foi*, qui ne pourra excéder deux pages de format A4. Elle devra être remise, sous forme de fichier PDF, au plus tard le Lundi 8 avril 2019 à 16h00 (elections@univ-antilles.fr).

Nous comptons sur votre engagement au sein de l'établissement afin de continuer à faire entendre vos voix au sein de ces instances.

Le Pôle Guadeloupe